

Télétravail dans la fonction publique : beaucoup disent oui



Pendant le confinement, pour tous les postes qui le permettait, le télétravail était devenu la “règle impérative” dans la fonction publique.

Lundi 15 juin, à l’occasion de la Semaine pour la qualité de vie au travail L’Agence nationale pour l’amélioration des conditions de travail (Anact) a dévoilé les résultats d’une consultation menée auprès de salariés des secteurs privé et public.

Après deux mois de mise en ligne du questionnaire (du 8 mars au 10 mai), ladite consultation a recueilli le retour de 8 675 répondants, dont 3 778 agents de la fonction publique. Un peu moins de la moitié de ces agents publics (43 %) pratiquaient déjà le télétravail avant la crise sanitaire.

Plusieurs lignes se dégagent. En effet, plus des deux tiers des agents déclarent que leurs activités ont dû être adaptées ou redéfinies. La difficulté à réaliser les missions habituelles est plus importante chez les agents n’ayant pas pratiqué le télétravail avant la crise. Pour beaucoup, la sensation de fatigue est plus importante tout en ayant l’impression d’être moins efficace que d’habitude. Ce sentiment d’inefficacité est surtout perceptible chez les agents n’ayant jamais eu recours au télétravail, 52 % d’entre eux manifestant ce sentiment, contre 38 % chez les agents ayant pratiqué le télétravail auparavant.

Malgré les difficultés rencontrées une forte majorité 86 % des agents publics répondants souhaiterait poursuivre la pratique du télétravail à l’issue de la crise, dont 45 % de manière régulière et 41 % de manière occasionnelle. Ce taux atteint 97 % parmi les agents ayant déjà pratiqué le télétravail et 79 % chez ceux ne l’ayant jamais pratiqué.

Nul doute que l’équipement de matériel par l’employeur et la reprise du mode de garde (crèches, écoles collèges...) ne pourra qu’améliorer les conditions d’exercice de cette pratique.

Nous attendons les résultats du sondage lancés par la DRH auprès des télétravailleurs. Malgré quelques problèmes la Ville a essayé de faciliter au maximum le télétravail des agents, soit en leur fournissant du matériel quand cela était possible soit en permettant d’accéder aux logiciels de la ville à partir de matériel personnel par le biais de « mon bureau » ou de « VPN pandémie » et en facilitant l’accès aux messageries.

Espérons que les efforts déployés ne seront pas vains et que les structures mises en places seront pérennes.